

Communiqué du **Conseil National de Sécurité**

Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef Suprême des Armées, a procédé, ce mercredi 23 décembre 2020, à Abidjan, à la signature de plusieurs décrets portant avancement en grade et maintien en activité au sein des Armées, de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale.

Ainsi, plusieurs promotions et confirmations ont été faites dont les plus importantes sont les suivantes :

I - AU TITRE DES ARMEES

- Le Général de Corps d'Armée **DOUMBIA Lassina** est confirmé Chef d'Etat-Major Général des Armées.
- Le Général de Division **KOUAME N'dri Julien Sébastien** est confirmé Chef d'Etat-Major Général Adjoint des Armées.
- Le Colonel-major **TOURE Mamadou Fama** est promu Général de Brigade aérienne.
- Le Capitaine de Vaisseau-major **KONAN Kouakou Boniface** est promu Contre-amiral.
- Le Colonel-major **KOUAHO AMICHIA Edouard** est promu Général de Brigade.
- Le Colonel-major **SORO Kodan Pagaforo** est promu Général de Brigade.

II - AU TITRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

- Le Général de Division **TOURE Alexandre APALO** est promu au grade de Général de Corps d'Armée et confirmé Commandant Supérieur de la Gendarmerie nationale.
- Le Général de Brigade **KOUASSI Kaunan René Stanislas** est confirmé Commandant Supérieur en second de la Gendarmerie nationale.

III - AU TITRE DE LA POLICE NATIONALE

- L'Inspecteur Général **KOUYATE Youssouf** est promu **Administrateur Général** et confirmé Directeur Général de la Police nationale.
- Le Commissaire Divisionnaire major de police **DIAKITE Aboubacar Siriki** est promu **Contrôleur Général** et confirmé Directeur de l'École de Police d'Abidjan.

Toutes les autres décisions de promotion et de maintien en activité au titre de l'année 2021 feront l'objet d'une large diffusion au sein des différents grands commandements.

Fait à Abidjan, le mercredi 23 décembre 2020

Fidèle SARASSORO

Ministre, Secrétaire du Conseil National de Sécurité